

Demande d'enregistrement de loterie

Ministère de la Justice et de la Sécurité publique
Direction de la réglementation des jeux, des alcools et de la sécurité
C. P. 6000 Fredericton (N.-B) E3B 5H1

Téléphone : 506-453-7472 Télécopieur : 506-453-3044 Courriel : DPS-MSP.Information@gnb.ca

Cette demande doit être présentée à la Direction de la réglementation des jeux, des alcools et de la sécurité du ministère de la Justice et de la Sécurité publique au moins **un mois avant** la date proposée de l'activité ou du début de la vente de billets. Le paiement de droits doit être fait à l'ordre du ministre des Finances.

Veillez prendre connaissance du *Règlement sur les titulaires de licence de jeu de bienfaisance* pris en application de la *Loi sur la réglementation des jeux* et des politiques de jeux de bienfaisance avant de remplir votre demande.

Groupes admissibles :

Organismes religieux, œuvres de bienfaisance, organismes à but non lucratif, groupes de sport amateur et groupes de foires et d'exposition agricole. Les recettes doivent servir à venir en aide aux défavorisés ou être affectées à l'éducation, à l'avancement de la religion ou à toute fin profitable à la collectivité.

Groupes non admissibles :

Entreprises commerciales ou personnes qui exploiteraient une loterie afin d'en tirer un profit personnel.

Nom de l'organisme : _____

Adresse postale au Nouveau-Brunswick de l'organisme :

Adresse de voirie de l'organisme :

Téléphone de l'organisme : _____ Télécopieur de l'organisme : _____

Première personne-ressource : _____ Numéro de téléphone le jour : _____

Deuxième personne-ressource : _____ Numéro de téléphone le jour : _____

Courriel : _____

Depuis combien de temps votre organisme existe-t-il? _____ Nombre de membres : _____

Votre organisme a-t-il déjà été titulaire d'une licence ou d'un permis de loterie? Oui Non

Numéro de licence ou de permis : _____

Licence (catégorie A) – nécessaire lorsque le total des prix remis est supérieur à 500 \$ pour la période visée.

Licence (catégorie B) – nécessaire lorsque le total des prix remis est de 500 \$ ou moins pour la période visée.

Expliquez de façon précise comment vous utiliserez les recettes :

Adresse de l'endroit où aura lieu le tirage ou l'activité :

REEMPLIR LES SECTIONS PERTINENTES

Section A Bingo

Bingo géant (total des prix supérieur à 20 000 \$ par activité) **Droits : 50 \$**

Valeur totale des prix : \$ _____

Bingo (valeur totale maximale des prix fixée à 20 000 \$) **Droits : 50 \$**

Salle TV par câble Radio

Bingo (total des prix remis équivalant à 500 \$ ou moins pour la période visée) **Droits : 20 \$**

Nombre de bingos prévus : _____ Du _____ au _____
AAAA / MM / JJ AAAA / MM / JJ

Jour(s) de la semaine où le bingo aura lieu : Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam

Nom du fournisseur d'articles de bingo :

Section B Billets à languette servant aux activités de bingo (avec une licence de bingo)

Droits : 20 \$

Durée de la licence : _____ Du _____ au _____
AAAA / MM / JJ AAAA / MM / JJ

Nom du fournisseur d'articles de bingo :

Section C Billets à languette

Droits : 20 \$

Durée de la licence : _____ Du _____ au _____
AAAA / MM / JJ AAAA / MM / JJ

Nom du fournisseur :

Section D Tombola avec billets en papier

Total des prix remis inférieur à 150 000 \$ **Droits : 50 \$**

Total des prix remis équivalant à 500 \$ ou moins pour la période visée **Droits : 20 \$**

Tirages moitié-moitié

Loterie de type chasse à l'as (Prendre connaissance des règles de jeu normalisées, de la feuille de suivi et des pratiques exemplaires)

Autres : précisez _____

Nombre de tirages : _____ Début de la vente de billets : _____
AAAA / MM / JJ

Date du ou des tirages _____

Type de billets : Rouleaux de billets Billets à talon détachable

Nombre de billets qui seront imprimés : _____

Valeur totale des billets (en supposant que tous les billets seront vendus) : _____ \$

Valeur totale des prix à gagner pour chaque période visée, y compris les dons et les prix à la valeur au détail : _____ \$

Prix donné(s) Oui Non

Si le prix n'est pas en argent, fournir une liste des prix donnés.

Documents requis lorsque la valeur totale des prix est égale ou supérieure à 5 000 \$:

Version préliminaire du billet;

Règlements;

Entente d'achat ou acte de vente (si le prix à gagner est un véhicule);

Accords contractuels établis entre le titulaire de la licence et les agents de vente (le cas échéant).

Section E Tombola électronique

Total des prix remis inférieur à 150 000 \$ **Droits : 50 \$**

Tirages moitié-moitié

Autre : précisez _____

Nom du fournisseur de biens ou de services relatifs au jeu enregistré : _____

Nombre de tirages : _____ Début de la vente de billets : _____
AAAA / MM / JJ

Nombre de billets qui seront imprimés : _____

Valeur totale des billets (en supposant que tous les billets seront vendus) : _____ \$

Valeur totale des prix à gagner pour chaque période visée, y compris les dons et les prix à la valeur au détail : _____ \$

Prix donné(s) Oui Non

Si le prix n'est pas en argent, fournir une liste des prix donnés.

Documents requis lorsque la valeur totale des prix est égale ou supérieure à 5 000 \$:

Version préliminaire du billet;

Règlements;

Entente d'achat ou acte de vente (si le prix à gagner est un véhicule);

Accords contractuels établis entre le titulaire de la licence et le fournisseur de biens ou de services relatifs au jeu enregistré

Section F Monte-Carlo

Valeur totale des prix supérieure à 500 \$ par activité **Droits : 50 \$**

Valeur totale des prix : 500 \$ ou moins par activité **Droits : 20 \$**

Date de l'événement : _____
AAAA / MM / JJ

Liste des activités offertes :

Remarque : Nous rappelons aux organisations que les cartes et les billets ne peuvent être vendus qu'à l'intérieur de la province du Nouveau-Brunswick, sauf avec autorisation contraire du registraire. La vente de billets à l'extérieur du Nouveau-Brunswick invalidera la licence de loterie et le droit d'obtenir des licences ou des permis à l'avenir pourrait être révoqué.

_____ le _____ 20_____
Signature de la personne-ressource